



## Regles de la Confrerie du Saint-Rosaire.

---



1. La Confrérie du Rosaire est fondée et repose sur l'honneur rendu à Jésus et à Marie par la récitation du Psautier de Marie (150 *Ave Maria* que l'on divise en quinze dizaines de dix *Ave*, au moyeu de *Gloria* et de *Pater* intercalés).
2. Peuvent y être reçues les personnes de toute condition; de tout âge, de tout sexe, même les défunts, les malades, les enfants.
3. L'admission se fait par l'inscription du nom dans le registre des membres par quelqu'un qui en a le pouvoir. Pour cette admission il n'y a absolument rien à payer.
4. Les membres s'obligent à réciter dans le cours de chaque semaine le rosaire